

INSTRUCTIONS DE COURSE «Minquiers 2026» - DU 26 et 27 septembre 2026

Organisation : YACHT CLUB DE GRANVILLE

1. RÈGLES L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile. En cas de traduction de ces IC, le texte français prévaudra.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera annoncée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 20h00 la veille du jour où il prendra effet.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents se feront par VHF canal 72.

3.2 Le PC course est situé sur la Vedette Comité, numéro de téléphone : 06.22.67.82.17

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] Les concurrents doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Transférés sur vedette comité.

6. PROGRAMME DES COURSES (Attention ! les horaires peuvent être modifiés en fonction des conditions météo suivant 2.1. Ils sont donnés en heure française (TU +2)

6.1 Samedi 26 septembre 2026 premier signal d'avertissement 10:30

Dimanche 27 septembre 2026 premier signal d'avertissement 10:00

Les horaires sont donnés en heures françaises.

6.2 Pour prévenir les bateaux qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore quatre minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. SIGNAL D'AVERTISSEMENT ET PROCÉDURE : Le signal d'avertissement sera le pavillon N (petits ratings) et/ou C (gros ratings) sur le bateau comité. La limite supérieure petit rating est 23.5 inclus.

8. ZONES DE COURSE L'emplacement des zones de course est défini en annexe ZONES DE COURSE.

9. LES PARCOURS

9.1 Les parcours sont décrits en annexe PARCOURS. Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer. Le comité de course enverra le pavillon D si le parcours comprend une marque de dégagement. Il enverra le pavillon vert pour indiquer qu'elle est à contourner en la laissant à tribord. L'absence de pavillon vert signifie qu'elle est à contourner en la laissant à bâbord (ceci modifie Signaux de course).

9.4 Les portes ou les marques à contourner où le parcours pourra être réduit sont marquées d'une astérisque *.

12. LE DÉPART

12.1 Les départs des courses sont donnés en application de la règle 26, modifiée comme suit :

5' Envoi du signal d'avertissement (N et/ou C) avec un signal sonore

4' Envoi du signal préparatoire pavillon P, I, U ou noir, avec un signal sonore

1' Amenée de P, I, U ou noir avec un signal sonore

0' Départ. Amenée du signal d'avertissement avec un signal sonore

La ligne de départ pourra être définie par VHF canal 72 en fonction du parcours choisi. En cas d'absence de vent, le bateau comité pourra déplacer la zone de départ. Il arborera alors le pavillon « L ».

12.2 En cas de rappel individuel le comité de course pourra donner l'identification des bateaux concernés sur le canal VHF de course. L'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

12.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

14. L'ARRIVÉE 14.1 La ligne d'arrivée sera définie en annexe.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

6. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Temps limites : Parcours Côtiers : 3 minutes par mille après l'arrivée du groupe concerné.

16.2 Les bateaux ne finissant pas dans le délai précisé ci-dessus seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

18.1 Le nombre de courses devant être validées pour valider la compétition est 1 course. Système de points à minima.

19. REGLES DE SECURITE

19.2 [DP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

Annexe PARCOURS.

Attention ! Ces parcours peuvent être modifiés en cas d'aléa météorologique par VHF canal 72

Parcours « Aller » vers Saint Malo :

Ligne de départ : entre le bateau comité à laisser à tribord et une bouée gonflable blanche, dans le SW de la tourelle du Loup ;

Ligne d'arrivée : entre la bouée Rance Nord à laisser à tribord et le bateau comité à laisser à bâbord.

Parcours 1 22 milles

Saint Servantine bâbord *

Roche aux Anglais tribord*

Crapauds du Bey bâbord*

Arrivée

Parcours 2 28 milles

Bouée gonflable jaune mouillée à 1MN dans le 270 du Casino de Jullouville tribord *

Videcoq bâbord *

Saint Servantine bâbord *

Roche aux Anglais tribord*

Crapauds du Bey bâbord*

Arrivée

Parcours 3 32 milles

Bouée NE Chausey bâbord

Bouée Les Sauvages bâbord

Roche aux Anglais tribord*

Crapauds du Bey bâbord*

Parcours 4 40 milles

Les Sauvages bâbord

La Grande Bunouze tribord

Rochefort bâbord

Saint Servantine bâbord *

Roche aux Anglais tribord *

Crapauds du Bey bâbord *

Arrivée

Parcours Retour vers Granville

Ligne de départ entre la balise La Mercière à laisser à tribord et le bateau comité à laisser à tribord

Arrivée entre le comité et une bouée blanche, dans le SW immédiat de la tourelle du Loup.

Parcours 1

Les Grelots Tribord

Roche aux Anglais bâbord

Saint Servantine bâbord

Rochefort Tribord

Grande Bunouse bâbord

Epiettes Ouest tribord*

Videcoq bâbord*

Arrivée

Parcours 2

Les Grelots Tribord

Bunel tribord

Epiettes Ouest tribord*

Videcoq bâbord*

Arrivée

Parcours 3

Les Grelots Tribord

Bunel tribord

Les Sauvages Tribord

Epiettes Ouest tribord*

Videcoq bâbord*

Arrivée